



## Une initiative dont nous sommes fiers

**Saint-Constant, le 18 octobre 2018** – C'est hier soir, en plein cœur de la semaine de la coopération, qu'avait lieu le grand dévoilement des quatre projets gagnants du concours *Agissons, un projet à la fois* organisé par la Caisse des Berges de Roussillon. Pour l'occasion, plus de 70 convives étaient réunies dans une ambiance festive au pavillon d'accueil du Récréoparc pour célébrer les organismes et les projets créés par des gens d'ici, pour des gens d'ici.

Hier soir, 4 organismes de notre milieu se sont partagés la somme de 100 000 \$ du *Fonds d'aide au développement du milieu* de la Caisse pour réaliser un projet qui leur tient à cœur. Comme le mentionne Yves Bisson, directeur général, ce concours matérialise l'engagement de la Caisse au cœur de sa communauté. En répartissant 100 000 \$ entre les projets communautaires les plus porteurs, c'est tout un tissu social que nous encourageons et que nous espérons voir fleurir au fil des années. Rappelons que ce concours est rendu possible grâce aux membres de la Caisse, qui, chaque année, choisissent de redonner à la communauté via la ristourne collective.

Un comité de sélection composé de membres, dirigeants et employés de la Caisse a été formé pour choisir 3 des 4 projets gagnants. Quant au 4<sup>e</sup> projet choisi, il est issu d'un vote en ligne par notre communauté. Le prix Coup de cœur de la communauté est notre façon de donner une voix aux membres. Durant le mois de septembre, vous avez été plus de 3 550 personnes à voter pour votre projet favori. En votant, vous avez participé aux décisions de votre Caisse.

C'est avec beaucoup de fébrilité que le comité de sélection a fait l'annonce des projets gagnants. Ainsi, nous tenons à féliciter le Récréoparc, la Maison des jeunes Sympholie, les Événements Spéciaux St-Mathieu et l'École Jacques-Leber, qui ont remporté 25 000 \$ pour réaliser leur projet.



**1<sup>er</sup> projet gagnant – Parcours d'hébertisme**  
Récréoparc



**2<sup>e</sup> projet gagnant – Fais ton S.A.C**  
Maison des jeunes Sympholie



**3<sup>e</sup> projet gagnant – Bistro du clocher**  
Événements spéciaux St-Mathieu



**4<sup>e</sup> projet gagnant "Prix Coup de cœur de la communauté" – L'Escouade du bonheur**  
École Jacques-Leber

C'est tout un privilège pour Desjardins de permettre à ces projets porteurs de voir le jour et nous leur souhaitons le meilleur des succès. Nous en sommes certains : c'est en agissant au cœur de notre communauté que nous améliorerons le quotidien des personnes d'ici.

Félicitations à tous les gagnants!

- 30 -

Source : Laurianne Brodeur, Directrice des communications  
Tél. : 450-632-2820, poste 7792237  
[laurianne.brodeur@desjardins.com](mailto:laurianne.brodeur@desjardins.com)

#### PHOTO DE LA SOIRÉE DE DÉVOILEMENT



De gauche à droite :

Monsieur Yves Bisson, directeur général de la Caisse des Berges de Roussillon, accompagné des 14 finalistes du concours Agissons un projet à la fois :

Le Récréoparc, l'école des cheminots, la Fondation la Bonne note, la Maison des jeunes Sympholie, l'école St-Jean, Action jeunesse Roussillon, les événements spéciaux St-Mathieu, le complexe Le Partage, le carrefour Jeunesse-Emploi La Prairie, la Maison du Goéland, la ville de Ste-Catherine, l'école Jacques-Leber, l'école Jacques-Barclay et monsieur Charles Gagnon.

**FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS :**

Annie Robinette, Récréoparc (1)  
Cynthia Rousseau, Maison des jeunes Sympholie (2)  
Johanne Beaudin, Événements Spéciaux St-Mathieu (3)  
Catherine Pichet, École Jacques-Leber (**coup de cœur**)